

Brochure n° 3254 | Convention collective nationale

IDCC : 993 | **PROTHÉSISTES DENTAIRES ET PERSONNELS
DES LABORATOIRES DE PROTHÈSES DENTAIRES**

Protocole d'accord du 13 octobre 2023

relatif à la revalorisation de la grille des salaires

NOR : ASET2351114M

IDCC : 993

Entre l'(les) organisation(s) professionnelle(s) d'employeur(s) :

UNPPD,

d'une part,

et le(s) syndicat(s) de salariés :

CFDT ;

FO ;

UNSA,

d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'avenant ci-joint.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire au 1^{er} janvier 2024.

L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de cinquante salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du code du travail.

Fait à Paris, le 13 octobre 2023.

(Suivent les signatures.)

Annexe

Salaires au 1^{er} janvier 2024

Catégories professionnelles	Salaire brut
Personnels de service	1 801 €
Secrétaire administratif	1 818 €
Aide-comptable	1 961 €
Comptable	

Catégories professionnelles	Échelons	Salaire brut
Employé en prothèse dentaire		1 813 €
Auxiliaire en prothèse dentaire		1 821 €
Technicien qualifié en prothèse dentaire	TQ1	1 878 €
	TQ2	2 066 €
	TQ3	2 180 €
Prothésiste dentaire hautement qualifié	PHQ1	2 237 €
	PHQ2	2 461 €
Responsable de secteur		2 648 €
Chef de laboratoire		3 172 €

Primes	
Prime mensuelle titulaire du CQP « Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF »	82 €
Prime mensuelle titulaire du certificat « Opérateur en CFAO niveau I »	82 €
Prime mensuelle titulaire du titre « Prothésiste dentaire spécialisé en techniques numériques »	102 €
Prime mensuelle titulaire du CPES de spécialisation en PCMIP ou de spécialisation en céramique et occlusion	154 €